



Mariage plaisir et investissement, pourquoi pas ?

Si vous êtes amateur de grands crus, d'œuvres d'arts ou de belles autos, sachez-vous que ces classes d'actifs sont aussi conseillés dans une logique de diversification

Évidemment, à moins d'avoir une très grosse fortune, vous ne pourrez pas acheter aujourd'hui l'un de ces œuvres qui battent des records en salle de vente. Mais si vous aviez acquis un tableau de Zhang Xiaogang, un peintre chinois contemporain dans les années 90, vous pourriez multiplier votre mise initiale (50.000 €) par 20, puisqu'elles se négocient aujourd'hui autour du million d'euros.

Investir dans l'art

Une œuvre d'art pour être désignée comme telle doit être authentifiable grâce à un certain nombre de critères. L'avis d'un expert peut s'avérer alors essentiel. En produisant un certificat, l'expert engage sa responsabilité sur l'origine de l'œuvre et la qualité de l'artiste. Les œuvres d'art s'achètent dans les salles des ventes, auprès des marchands d'art et des

galeristes, des artistes eux-mêmes et des particuliers. L'imposition des plus-values éventuelles en cas de revente s'effectue au taux de 19% (auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux). Le montant de la plus-value est réduit d'un abattement de 10% par année de détention au-delà de la 2^{ème} année : la plus-value est donc totalement exonérée au bout de 12 ans de détention, sous réserve de justifier de la date et du prix d'achat ou que le bien est détenu depuis plus de 12 ans. Pour les biens d'une valeur supérieure à 5.000 €, il est possible d'opter pour la taxe forfaitaire de 6% (à laquelle s'ajoute la CRDS à 0,5%) sur le montant de cession (et non sur la plus-value).

Belles bouteilles...

En 20 ans, le prix des grands vins a progressé beaucoup plus vite que la Bourse. Dans une optique patrimoniale, seules les appellations recon-

nues dans les plus anciens offrent aujourd'hui une visibilité et une liquidité suffisantes. De nombreuses plates-formes Internet proposent de simplifier le placement dans les vins. L'avantage de ces sites tient à ce qu'ils assurent le stockage du produit. D'ailleurs, certains d'entre eux proposent même des caves «clés en main», sur le principe des portefeuilles d'actions. Une offre réservée aux investisseurs relativement aisés, puisqu'elle commence à 10.000 €.

... ou vieilles autoq

Outre les potentialités de plus-values sur un marché de plus en plus dynamique, le marché de la voiture ancienne bénéficie d'une fiscalité avantageuse. Les prix des véhicules anciens ont augmenté de 400% en 10 ans et ils sont soumis au même régime que les œuvres d'art : une taxe sur les plus-values à la revente existe mais pas de prise en compte dans le calcul de l'ISF. Comme tous ces marchés, il faut un minimum de connaissance (ou l'assistance d'un expert) pour ne pas se tromper. Les modèles d'avant-guerre n'intéressent pas les nouveaux collectionneurs car ce sont des voitures qui demandent



3^{ème} Partie : PLACEMENTS FINANCIERS

Acheter des oeuvres d'arts, ça peut rapporter beaucoup !

Arnaud Dubois, responsable du service Art à l'Institut du Patrimoine, revient sur les avantages et les spécificités de l'investissement dans des œuvres d'arts.

Les œuvres d'art et les antiquités constituent-elles une classe d'actifs à part entière ?

Arnaud Dubois : *Tout à fait.*

Elles demeurent un placement financier pertinent dans une démarche de diversification patrimoniale, à condition d'être conseillé par un spécialiste. Elles font partie des rares actifs patrimoniaux bénéficiant d'une fiscalité très favorable. Contrairement aux actifs financiers fongibles et interchangeables, les œuvres d'art sont des biens tangibles et uniques dont la nature empêche un effondrement des prix. L'acquisition des œuvres d'art n'est pas liée à d'autres supports d'investissement. Le marché de l'art est décorrélié des investissements traditionnels. Le montant total de leur acquisition sort intégralement de l'assiette taxable de l'impôt et n'est pas assujéti à l'ISF. Le marché de l'art bénéficie d'une fiscalité particulièrement attrayante lors de la cession, de

la succession ou la donation. C'est un placement passion qui offre aux propriétaires d'œuvres d'art plaisir esthétique, élévation sociale et plus-value.

Qu'en est-il du marché de l'art en 2016 ?

AD : *Les turbulences des marchés financiers et les taux d'intérêt historiquement bas ont entraîné les excès de liquidités vers le marché de l'art qui a connu une fulgurante croissance ces dernières années. Pourtant, le chiffre d'affaires global de 2015 et les récentes ventes d'art contemporain à Londres et à New York semblent confirmer un ralentissement du marché en général. Ce ralentissement est toutefois à nuancer : l'affaiblissement de l'économie chinoise entraîne un réajustement de son marché. Toutefois, le marché de l'art occidental, États-Unis et Europe, se stabilise. Les opportunités de placement se raréfiant, les œuvres d'art continuent de séduire bon nombre de collectionneurs et investisseurs qui gardent leurs œuvres pour faire face à la baisse des actifs traditionnels et consolident leurs collections comme ils garderaient une poire pour la soif.*



Quels sont les risques ?

AD : *Le marché est à deux vitesses, et nous assistons à une saine correction du marché qui se hiérarchise enfin. Les grands artistes du XX^{ème} siècle consacrés par l'histoire de l'art enregistrent une croissance exponentielle de leurs prix et accumulent les records. Le seuil symbolique des 100 millions de dollars, inimaginable il y a quelques années, est régulièrement établi et dépassé tous les ans. L'horizon du milliard de dollars est devant nous, à quelques années seulement. A contrario, l'augmentation de la part de lots invendus en vente publique se retrouve concentrée chez les artistes moins connus. Le marché est de plus en plus sélectif : la concurrence entre collectionneurs avertis s'accroît et leurs murs assoiffés de chefs-d'œuvre crient famine. La concurrence est de plus en plus rude.*

une expertise mécanique pointue et les pièces sont rares. En revanche, les voitures françaises des années 60-70, encore abordables, connaissent une

hausse impressionnante, à l'image de certaines ventes récentes. Une 2CV s'est vendue 70.000 €, une DS23 de 1972 à 185.000 €. Les

Alpine A 110 valent aujourd'hui 200.000 €. C'est encore le moment d'acheter dans une optique patrimoniale.